EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 novembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre novembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 octobre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Magali GALLAIS à Cyril CINEUX, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à M. Guillaume VIMONT.
M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 sans laisser de pouvoir.
Jérôme GODARD quitte la séance pendant le débat de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.
Christian PORTEFAIX quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et donne pouvoir à M. Saïd Akim BARA.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 55

VOEU DÉPOSÉ PAR LE GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN, FRONT DE GAUCHE -POUR LE MAINTIEN À CLERMONT-FERRAND DU CENTRE DE GESTION OPÉRATIONNEL ET PROXIMITÉ (CGOP) DE LA SNCF QUI INTERVIENT DANS LA MISE EN OEUVRE DES TRAINS D'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Rapporteur : Jean-Christophe CERVANTES

- Considérant que la structuration nationale du réseau ferroviaire en France se base sur 3 offres complémentaires pour le trafic voyageurs : TGV, TER et Intercités
- Considérant que l'offre Intercité a pour mission l'aménagement du territoire national et régional
- Considérant que le Puy de Dôme, l'agglomération clermontoise et la ville de Clermont-Ferrand de par sa situation géographique, n'ayant pas d'offre TGV, sont particulièrement concerné par les lignes de Train d'Equilibre du Territoire
- Considérant que les Trains d'Equilibre du Territoire s'avère cruciaux pour les habitants, l'activité économique, touristique et le devenir du Puy de Dôme et de Clermont-Ferrand
- Considérant que l'organisation des circulations ferroviaires est un enjeu pour assurer la continuité et la régularité des autres dessertes ferroviaires, y compris TER, dans de bonne conditions,
- Considérant la suppression du Centre de Gestion Opérationnel et Proximité (CGOP) de Clermont-Ferrand
- Considérant la suppression de 40 emplois qualifiés à Clermont-Ferrand
- Considérant l'importance de la planification des trains Intercité dans notre territoire et à l'échelle nationale
- Considérant qu'il n'y a que 2 Centre de Gestion Opérationnel et Production en France (à Paris et à Clermont-Ferrand) pour mettre en œuvre les Trains d'Equilibre du Territoire
- Considérant qu'environ 230 lignes Intercité sont menacées de disparition ou supprimées comme la ligne Clermont-Ferrand Béziers
- Considérant le peu d'investissement sur les Trains d'Equilibre du Territoire notamment pour le renouvellement en matériel roulant
- Considérant la dégradation des dessertes alors qu'il y a besoins de mieux desservir nos territoires et que l'Ouest de Clermont-Ferrand n'est plus accessible en train
- Considérant le désengagement de l'Etat et de la SNCF pour les Trains d'Equilibre du Territoire

La ville de Clermont-Ferrand et son Conseil Municipal affirment le maintien du Centre de Gestion Opérationnel et Proximité (CGOP) de la SNCF ainsi que ses 40 emplois. Le Conseil Municipal de Clermont-Ferrand affirme son opposition à un recul du service public ferroviaire, alors même que le territoire est pleinement impacté par la suppression des Trains d'Equilibre du Territoire.

En conséquence la commune de Clermont-Ferrand demande :

- **un engagement de la SNCF et de l'Etat sur le maintien et la remise en service des lignes Intercités**
- **un engagement de la SNCF pour le maintien et le développement du Centre de Gestion Opérationnel et Proximité (CGOP) à Clermont-Ferrand**
- **l'ouverture d'un véritable dialogue sur l'avenir des Trains d'Equilibre du Territoire au regard de leur rôle structurant pour l'ensemble de l'activité ferroviaire et le développement économique, social et environnemental**

DELIBERATION

Le voeu mis aux voix est adopté à la majorité et converti en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 novembre 2016

Le Maire,

Olivier BIANCHI